

Ce que nous ne ferons pas sans vous

Aux organisations syndicales. Ce qui est sur la table, ce qui n'y est pas, et le calendrier, publié avant l'élection.

« Construire plutôt que promettre »

Le partage de la recette

Mes grands-parents étaient syndicalistes. Ils se sont battus toute leur vie pour une seule chose : que la recette se partage, et que le travail vaille quelque chose.

Ce programme ne vient pas leur donner des leçons. Il vient reprendre le fil : produire ici, partager mieux, et cesser de compenser par l'importation ce que nous ne fabriquons plus.

-
- La garantie vieillesse, 1 337 € seul et 2 005 € en couple ; les pensions sous 1 600 € nets suivent les prix, intégralement.
 - Pour tous les salariés : titres-restaurant payés par l'employeur, chèque-vacances universel, frais kilométriques réels, prime de partage du même montant pour le cadre et pour l'ouvrier.
 - Des usines qui rouvrent, et l'épargne des Français qui finance les PME plutôt que la dette.

Nous avons besoin de vous, et nous le disons

Un programme qui prétend réformer le travail sans vous ne réformera rien.

- **Nous avons besoin des syndicats** pour la durée du travail, la pénibilité et la transition des régimes de retraite. Ce ne sont pas des sujets qu'un gouvernement règle seul, et ceux qui ont essayé en gardent la trace. ⁽¹⁾
- **Nous avons aussi besoin des élus locaux**, qui rouvrent les commerces et accueillent les usines, **et des Français**, qui votent et qui produisent. Aucun des trois ne suffit.
- **Ce que nous apportons** : un pays qui produit de nouveau, une épargne réorientée vers l'économie réelle, et un partage de la valeur qui cesse de suivre l'échelle des salaires.
- **Ce que nous vous demandons** : de négocier ce qui doit l'être, y compris ce qui fâche, plutôt que de le subir par ordonnance.

POURQUOI L'ÉCRIRE AVANT L'ÉLECTION

Parce qu'un engagement pris après le vote ne coûte rien. Celui-ci est imprimé, daté, et vous pourrez nous l'opposer.

(1) Insee, niveau de vie et pauvreté, juillet 2026 : seuil de pauvreté à 1 337 € par mois pour une personne seule et 2 005 € pour un couple ; 10,4 % des retraités vivent en dessous.

1 840 €

le SMIC net, contre 1 478 € aujourd'hui

Le salaire d'abord. La base du premier SMIC, 1,35 €, s'étend à tous les salaires, puis un abattement porte le SMIC à 1,23 € et s'éteint à 1,75 SMIC : pour un euro net touché, l'employeur paie 1,52 € au lieu de 1,74 au salaire moyen. Et le socle suit : aucun minimum sous le seuil de pauvreté.

- Sous 1,75 SMIC, les cotisations salariales baissent : tous les nets montent. ⁽³⁾
- Garantie vieillesse : 1 337 € seul, 2 005 € en couple.
- Le RSA revalorisé à 850 €, arrimé à l'activité.

Chiffrage du programme, prime de partage : plafond de 10 000 € par an et par salarié, au prorata du temps de présence.

Des salaires qui montent, une production qui revient

Le travail mieux payé, et les usines qui rouvrent : les deux vont ensemble.

- **Le SMIC net passe de 1 478 à 1 840 €** ; et sous 1,75 SMIC, les cotisations salariales baissent, donc le net monte. ⁽⁵⁾
- **Le coût du travail baisse** : 1,52 € au lieu de 1,74 pour un euro net au salaire moyen, 1,23 € au SMIC : embaucher redevient possible.
- **Les minima rejoignent le seuil de pauvreté** : garantie vieillesse, 1 337 € seul et 2 005 € en couple, le RSA revalorisé à 850 € et arrimé à l'activité.
- **Produire en France est valorisé** : l'impôt sur les bénéfices à 15 % pour qui produit en France, 30 % sinon.

(5) Méthode du programme, publiée en août 2026 : audit d'entrée, négociation, arbitrage public, rendez-vous annuel.

Sur la table, et hors de la table

Négocié

la durée du travail
le compte temps
la pénibilité
les carrières longues
la transition des régimes

Non négocié

aucune baisse de salaire
aucune baisse de pension
les minima au seuil
la prime égalitaire
produire en France

À gauche, rien ne s'applique sans accord.

À droite, ce sont des engagements pris devant les Français, et nous ne les mettrons pas dans la balance.

Un programme qui négocie tout ne décide de rien.

Voici le sujet qui fâche, et nous le mettons page quatre plutôt que page dix-huit.

La durée légale passerait de 35 ⁽²⁾ à 40 heures. Nous n'allons pas prétendre que c'est indolore, ni que vous devriez l'accueillir avec enthousiasme. Un fait, pourtant : les salariés à temps complet travaillent déjà 38,8 heures ⁽¹⁰⁾ par semaine en moyenne, la marche réelle est de 1,2 heure, et cette fois toutes les heures sont payées : l'employeur paie ce qu'il payait déjà, le coût de l'heure baisse de 12,5 %.

Ministère du Travail, arrêté du 22 mai 2026 : SMIC à 12,31 € brut de l'heure, 1 867,02 € par mois à 35 heures. Légifrance, code du travail, article L3121-27 : durée légale de 35 heures.

Insee, enquête Emploi 2024, Durée du travail : 38,8 heures hebdomadaires pour les salariés à temps complet.

Quarante heures, mais jamais payées trente-cinq

La règle est simple, et la contrepartie aussi.

- **Les cinq heures de plus sont intégralement payées**, et c'est de là que vient la montée du SMIC net, qui passe de 1 478 à 1 840 €. Ce n'est pas un cadeau : c'est du travail rémunéré. ⁽⁷⁾
- **Rien ne s'applique sans accord.** La durée légale figure dans la colonne négociée du tableau ci-contre, et elle y restera tant qu'un accord n'aura pas été signé.
- **Au-delà de 40 heures, le salarié choisit** : l'heure payée et majorée, ou du repos, jusqu'à dix jours de congé par an, à la place des RTT. Durées maximales : 42 heures en moyenne continue, 46 sur douze semaines par accord.
- **Un congé de réorientation de six mois**, une fois dans la vie entre 35 et 55 ans, avec retour garanti au poste.
- **Et pour ceux qui sont au RSA, une porte vers l'emploi.** Le RSA n'est pas supprimé : il devient le **RSA actif**, 850 € tout compris. L'entreprise qui embauche un allocataire est **exonérée de charges à hauteur du RSA** la première année, de façon dégressive la deuxième. **L'État compense auprès de la Sécurité sociale**, pour que le salarié garde tous ses droits : retraite, maladie, chômage.

CE QUE NOUS NE CACHONS PAS

Travailler plus longtemps est un effort réel. Nous le disons ici plutôt que de le découvrir ensemble après l'élection.

(7) Service Public, congé de proche aidant, vérifié le 15 juin 2026 ; CAF, allocation journalière du proche aidant, droits étendus depuis 2025.

Le même montant pour le cadre et l'ouvrier

Aujourd'hui, l'intéressement suit le salaire

Un cadre à 5 000 €  ×3

Un ouvrier au SMIC  ×1

Demain, la prime est la même

Un cadre à 5 000 €  jusqu'à 10 000 €

Un ouvrier au SMIC  jusqu'à 10 000 €

Au prorata du temps de présence, jamais du salaire.

Elle remplace intéressement, abondements et chèques-cadeaux.

L'intéressement suit aujourd'hui l'échelle des salaires : celui qui gagne trois fois plus touche trois fois plus.

C'est une mécanique que vous dénoncez depuis longtemps, et le programme la casse.

Le même montant pour le cadre et pour l'ouvrier

Une prime unique remplace l'empilement actuel.

- **Jusqu'à 10 000 € par an**, du même montant pour tous les salariés de l'entreprise, au prorata du temps de présence et **jamais du salaire**.⁽⁸⁾
- **Elle remplace** l'intéressement, l'ancienne prime de partage, les abondements et les chèques-cadeaux : un seul dispositif, lisible sur la fiche de paie.
- **Versée dans un plan d'épargne d'entreprise universel** qui remplace PEE, PERCO et PERECO.
- **Et le salaire net reste intouché** : ce qui change, c'est le coût pour l'employeur, pas ce que touche le salarié.

POURQUOI ÉGALITAIRE

Parce qu'une prime proportionnelle au salaire redistribue l'inégalité qu'elle prétend corriger. Le même montant pour tous est plus simple, et il se défend devant une assemblée générale.

(8) Méthode du programme : les engagements sont publiés avant l'élection et révisables en public.

1 337 €⁽⁴⁾

le seuil de pauvreté, par mois, pour une personne seule

Des personnes âgées, des adultes handicapés et des inaptes au travail vivent aujourd'hui sous ce seuil, avec des minima qui n'y arrivent pas.

Ce n'est pas une question de charité : c'est la première ligne de ce que nous appelons le partage.

- Minimum vieillesse et allocation adulte handicapé complétés jusqu'au seuil de pauvreté : 1 337 € seul, 2 005 € en couple.
- Neuf retraités sur dix ne paient aucune contribution nouvelle.
- Aucune pension ne baisse en euros : l'effort porte sur l'indexation des plus élevées.

Insee, niveau de vie et pauvreté en 2024, juillet 2026 : taux de pauvreté des retraités 10,4 % ; seuil à 1 337 € par mois pour une personne seule, 2 005 € pour un couple.

Personne sous le seuil, et l'effort là où il est tenable

Ce qui se demande aux uns doit être dit aux autres.

- **Les minima portés au seuil de pauvreté** : l'adulte handicapé, la personne inapte, le minimum vieillesse. Ce sont les premières lignes du budget, pas les dernières.
- **La contribution ne commence qu'au-dessus de 3 000 € net de pension**, et seulement sur la fraction qui dépasse. À 3 000 € exactement, elle est nulle.
- **Aucune pension ne baisse en euros**. L'effort porte sur l'indexation des pensions élevées : leur pouvoir d'achat progresse moins. Ce n'est pas indolore, et nous préférons le dire.
- **Un statut de proche aidant**, parce que celui qui aide ne doit pas y perdre son emploi ni ses droits.

LE POINT DE VÉRITÉ

Un programme qui met les pensions élevées à contribution doit dire ce qu'il finance avec. Ici : les minima, l'autonomie du grand âge, et la transition des régimes.

Le calendrier, écrit avant le vote



Mois 1 · l'audit d'entrée

l'état réel des comptes et des branches, établi ensemble

Mois 2 à 8 · la négociation

durée du travail, pénibilité, carrières longues, compte temps

Mois 9 · le point de bascule

accord signé, la loi le reprend ; désaccord, l'arbitrage est public

Ensuite · le rendez-vous annuel

ce qui n'a pas tenu est corrigé en public, chaque année

Un calendrier écrit avant le vote engage plus qu'une promesse après.

Un syndicat ne juge pas d'abord le contenu d'une réforme : il juge la méthode, et il a raison.

Voici donc la séquence, écrite avant l'élection, avec ses points de bascule.

Audit d'entrée, négociation, décision

Trois temps, et aucun ne se saute.

- **L'audit d'entrée d'abord.** On établit ensemble l'état réel des comptes et des branches avant de discuter des remèdes. Une négociation qui commence sur des chiffres contestés ne produit rien.
- **La négociation ensuite,** sur la durée du travail, la pénibilité, les carrières longues et la transition des régimes. Sept mois, avec un calendrier public.
- **La décision enfin.** Accord signé : la loi le reprend. Désaccord : l'arbitrage est rendu en public, motivé, et chacun peut le contester.
- **Et un rendez-vous annuel :** ce qui n'a pas tenu est corrigé devant tout le monde. Nous préférons nous corriger en public que tenir une promesse fausse.

CE QUI NE SE NÉGOCIE PAS

Les engagements pris devant les Français : aucune baisse de salaire, aucune pension baissée en euros, les minima au seuil, la prime égalitaire. Un programme qui négocie tout ne décide de rien.

64,9 Md€⁽⁶⁾

de déficit commercial sur les biens, en 2025

Nous achetons ce que nous savions fabriquer. Chaque usine fermée est une recette qui part ailleurs, et une cotisation qui ne rentre plus.

La réindustrialisation n'est pas un slogan patronal : c'est la condition du financement de tout le reste.

-
- L'épargne des Français réorientée vers les PME et le logement plutôt que vers la dette.
 - L'électricité vendue au coût du parc, et non au prix du gaz : jusqu'à -40 % pour les sites électro-intensifs.
 - Le crédit d'impôt recherche recentré sur les PME et les ETI.

Douanes françaises, résultats du commerce extérieur 2025, 10 mars 2026 : déficit sur les biens 64,9 Md€. Banque de France, 21 mai 2026 : patrimoine financier des ménages 6 590,5 Md€.

Rouvrir des usines, arrêter les fermetures

Ce que nous voulons faire ensemble, et qui ne se fera pas contre vous.

- **L'épargne des Français au service de l'économie réelle** : un Livret France garanti par l'État, un PEA productif, une assurance-vie réorientée. Votre épargne finance les PME, pas la dette.
- **La BPIR reprend les entreprises viables** plutôt que de les laisser fermer : une usine qui trouve un repreneur, ce sont des emplois qui restent.
- **Le coût du travail allégé, le net qui monte** : au salaire moyen, 1 € net coûte à l'employeur 1,52 € au lieu de 1,74 €. Sous 1,75 SMIC le net monte, et l'employeur respire : les deux gagnent, la France passe sous la moyenne européenne du coût du travail. Et à 80 %, 32 heures payées comme un temps plein d'aujourd'hui.
- **Et la commande publique orientée vers la production proche**, par des critères objectifs compatibles avec le droit européen : carbone, délais, résilience, conditions sociales.

POURQUOI CELA VOUS CONCERNE

Une cotisation ne se prélève que sur un salaire versé. Un pays qui ne produit plus n'a plus de quoi financer sa protection sociale, quel que soit le taux affiché.

Le temps de vivre, pas seulement de travailler

Un salarié n'est pas qu'un producteur. Il a des enfants à garder, des parents à aider, une santé qui s'use et une vie qui ne tient pas dans une fiche de paie.

Un programme qui allonge la durée du travail doit dire ce qu'il rend en échange.

- Le compte temps : jusqu'à dix jours de repos capitalisés.
- Un congé de réorientation de six mois, avec retour au poste.
- Un statut de proche aidant, et la garde du jeune enfant financée.

Ce que le travail rend, et pas seulement ce qu'il prend

L'équilibre entre la vie professionnelle et la vie personnelle n'est pas un supplément d'âme.

- **Le compte temps** : au-delà de 40 heures, le repos capitalisé plutôt que la majoration, si c'est ce que le salarié préfère. Jusqu'à dix jours.
- **Le congé de réorientation** : six mois, une fois entre 35 et 55 ans, avec retour garanti. Une carrière de quarante-cinq ans ne se fait pas dans le même métier.
- **Le proche aidant reconnu** : celui qui aide un parent ne doit y perdre ni son emploi ni ses droits à la retraite.
- **Et la famille soutenue** : garde du jeune enfant financée, prêt au deuxième enfant, une place proposée à chaque enfant de moins de trois ans.

CE QUE NOUS ATTENDONS DE LA NÉGOCIATION

La pénibilité et l'usure professionnelle sont vos sujets, et ils sont mieux traités branche par branche qu'à Paris. C'est pourquoi ils sont sur la table.

« Vous voulez nous contourner »

C'est l'objection que nous attendons, et elle est légitime : beaucoup de gouvernements ont promis la négociation et pratiqué l'ordonnance.

Nous n'avons qu'une réponse à opposer : ce qui est écrit ici est écrit avant le vote, et vous pourrez nous l'opposer après.

- « Les 40 heures sont un recul » : elles sont payées, et rien ne s'applique sans accord.
- « La prime remplace le salaire » : non, le net est intouché et la prime s'y ajoute.
- « La capitalisation détruit la répartition » : la répartition reste 50 à 60 % de la pension.

Les trois objections, une par une

Elles reviendront à chaque réunion. Autant y répondre par écrit.

- « **Vous allez imposer les 40 heures.** » Elles figurent dans la colonne négociée, et elles y restent tant qu'un accord n'est pas signé. La montée du SMIC net, de 1 478 à 1 840 €, vient du paiement de cinq heures, pas d'un tour de passe-passe.
- « **La prime de partage remplace les augmentations.** » Le salaire net est intouché et la prime s'y ajoute. Elle remplace l'intéressement et les chèques-cadeaux, pas le salaire.
- « **Le fonds de retraite affaiblit la répartition.** » La répartition reste la base, 50 à 60 % de la pension. Le fonds ajoute ; il ne remplace pas. Et aucun rendement n'est promis.
- « **Vous allez réformer sans nous.** » Le calendrier est publié, l'audit d'entrée est commun, et l'arbitrage est motivé en public. Si nous y manquons, cela se verra.

CE QUE NOUS NE CACHONS PAS

Nous ne serons pas d'accord sur tout. Une négociation où chacun obtient tout n'est pas une négociation, c'est une mise en scène.

Quatre situations, quatre effets

Ce que le programme fait, du côté de ceux que vous représentez.



Un opérateur

près du SMIC

Cinq heures de plus payées, le SMIC net passe de 1 478 ⁽⁹⁾ à 1 840 €, et une prime de partage du même montant que celle du cadre.



Un délégué syndical

dans une PME

Un audit d'entrée commun, un calendrier public, et un arbitrage motivé en cas de désaccord.



Une aide à domicile

temps partiel subi

Des emplois de proximité regroupés en vrais temps pleins, et des minima portés au seuil de pauvreté.



Un retraité

petite pension

Aucune baisse en euros, une revalorisation des petites pensions, et aucune contribution nouvelle.

(9) Cas travaillés dans le chiffrage du programme.

Chaque chiffre a sa source

Rien à croire, tout à vérifier, les numéros (1) au fil des pages renvoient ici.

(1) Insee, niveau de vie et pauvreté, juillet 2026 : seuil de pauvreté à 1 337 € par mois pour une personne seule et 2 005 € pour un couple ; 10,4 % des retraités vivent en dessous.

(2) Ministère du Travail, arrêté du 22 mai 2026 : SMIC à 12,31 € brut de l'heure, 1 867,02 € par mois à 35 heures. Légifrance, code du travail, article L3121-27 : durée légale de 35 heures.

(3) Chiffrage du programme, prime de partage : plafond de 10 000 € par an et par salarié, au prorata du temps de présence.

(4) Insee, niveau de vie et pauvreté en 2024, juillet 2026 : taux de pauvreté des retraités 10,4 % ; seuil à 1 337 € par mois pour une personne seule, 2 005 € pour un couple.

(5) Méthode du programme, publiée en août 2026 : audit d'entrée, négociation, arbitrage public, rendez-vous annuel.

(6) Douanes françaises, résultats du commerce extérieur 2025, 10 mars 2026 : déficit sur les biens 64,9 Md€. Banque de France, 21 mai 2026 : patrimoine financier des ménages 6 590,5 Md€.

(7) Service Public, congé de proche aidant, vérifié le 15 juin 2026 ; CAF, allocation journalière du proche aidant, droits étendus depuis 2025.

(8) Méthode du programme : les engagements sont publiés avant l'élection et révisables en public.

(9) Cas travaillés dans le chiffrage du programme.

(10) Insee, enquête Emploi 2024, Durée du travail : 38,8 heures hebdomadaires pour les salariés à temps complet.

Ce que nous ne ferons pas sans vous

Ce programme ne demande pas d'être cru : il demande d'être vérifié. Et sur le travail, il ne se fera pas sans les organisations syndicales.

- **Nous avons besoin des syndicats**, parce que la durée du travail, la pénibilité, les grilles et les retraites ne se règlent pas par ordonnance. Elles se négocient, ou elles ne tiennent pas.
- **Nous avons besoin des élus locaux**, qui rouvrent les commerces, accueillent les usines et connaissent leur bassin d'emploi mieux que Paris. Et d'abord de 500 d'entre eux, pour que cette candidature existe.
- **Nous avons besoin des salariés**, qui votent, qui produisent, et qui feront vivre ou mourir ce texte. Aucun des trois ne suffit seul.
- **Et sur ce sujet en particulier**. Le calendrier est écrit avant le vote : audit d'entrée, négociation, décision. La deuxième étape est la vôtre. Si elle n'a pas lieu, la troisième n'a pas de sens.

CE QUE VOUS POUVEZ FAIRE

Faites-le lire, en main propre ou par message : un livret qui arrive à une équipe par l'un des siens pèse plus qu'un tract de campagne. **Dites-nous où nous nous trompons** : ce texte est fait pour être amendé avant le vote, pas après. **Vérifiez nos sources** : elles sont datées à chaque page.

Construire plutôt que promettre.

En vingt ans, la France est passée d'une logique de protection à une logique de compensation par l'importation. Notre projet consiste à redevenir un pays qui produit et construit : des entreprises, des logements, des familles, des écoles et de la confiance.

On vous fait confiance, et on vous donne une chance de changer les choses. Le programme complet, chaque euro classé et chaque chiffre sourcé, est dans le livre et dans la version courte.

XAVIER BALDUINI

WWW.PETITPREAMBULE.FR